

Service presse et communication

Nouméa, le 3 janvier 2011

Communiqué du gouvernement

Au début de l'année 2010, les habitants de zones non électrifiées de certaines communes du nord de la Nouvelle-Calédonie, en particulier les habitants d'Arama à Poum et ceux du lieudit le bambou à Koumac, ont manifesté leur souhait de voir leurs logements raccordés au réseau filaire d'électricité et ont alerté les pouvoirs publics sur leur situation en organisant divers blocages.

Les communes du Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie ont en effet les plus faibles taux d'électrification de la Nouvelle-Calédonie : sur Hienghène 35,4% des foyers ne sont pas raccordés au réseau, sur Poum 24,1% et sur Ouégoa 18,5%, alors que ces taux sont respectivement de 6,7% sur l'ensemble de la province Nord, et 5,2% sur l'ensemble du territoire. Cette différence s'explique, en grande partie, par l'absence à l'heure actuelle d'un tronçon du réseau de transport à haute tension d'électricité qui doit passer par les communes de Hienghène, Ouégoa, Pouébo, Koumac et Poum. Le projet de réalisation de ce tronçon, dit « bouclage du nord », a en effet été repoussé par la société Enercal depuis plus de 10 ans.

Afin de répondre aux attentes légitimes des populations, le gouvernement, conjointement avec les maires des communes directement concernées par le projet de « bouclage du Nord », l'Etat, la province Nord et Enercal, a identifié des modalités de financement de ce projet et des programmes de raccordement des foyers à la ligne de transport.

S'agissant du financement de la construction de la ligne à haute tension, le conseil d'administration de la société Enercal, à l'initiative du gouvernement, a validé lors de sa séance du 23 août 2010, le principe d'un emprunt de 1,25 Md de F auprès de l'AFD pour réaliser les 4 chantiers qui constituent le bouclage du Nord. Afin de bénéficier des meilleurs taux possibles, cet emprunt est garanti par la Nouvelle-Calédonie. Les lignes Ouaième / Pouébo et Arama / Tiébaghi pourront être réalisées d'ici fin 2011, et les autres lignes, progressivement, d'ici fin 2013.

Concernant le financement du raccordement des foyers, le rattrapage des communes concernées sera réalisé au travers d'une mesure d'accompagnement spécifique, dans le cadre

du Fonds d'Electrification Rurale. Une enveloppe globale de 750 MF sera donc dédiée à l'électrification devant accompagner la construction des lignes du « bouclage du Nord », à travers le contrat de développement « inter-collectivités » que proposera l'Etat pour la période 2011-2015 (co-financement à part égal entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et la Province Nord).

Afin d'assurer le pilotage de l'ensemble du projet, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a proposé la mise en place d'un comité de suivi de l'opération de bouclage du nord, chargé de s'assurer de la bonne coordination entre la construction du réseau à haute tension et la mise en œuvre des programmes d'électrification rurale financés dans le cadre de l'enveloppe dédiée. Ce comité est composé du Président du gouvernement, du haut-commissaire, du président de l'assemblée de la Province Nord, des maires des communes concernées, ou de leur représentant, ainsi que des sociétés EEC et Enercal.

Afin de permettre la mise en place de ce comité, une modification des textes régissant le fonctionnement du Fonds d'Electrification Rurale a été présentée et adoptée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie le 7 octobre dernier.

La première réunion du comité de suivi s'est tenue jeudi 30 décembre 2010, à la mairie de Hienghène, sous la présidence de M. Philippe GOMES, président du gouvernement, chargé des mines et de l'énergie. Celle-ci a permis de présenter les aspects techniques et réglementaires du financement des futurs projets et de présenter l'état d'avancement des travaux de construction de la ligne de transport. Elle a permis également aux membres du comité de faire un premier examen des critères d'éligibilité et du phasage des opérations.

A ce stade, 175 foyers pouvant bénéficier d'un raccordement au réseau d'électricité ont été recensés, pour un montant total de travaux d'environ 1 Md de F. L'objectif du comité est de parvenir à valider les premiers projets d'électrification au milieu de l'année 2011.